

SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

Session du 1^{er} JUILLET 2022

DÉPOSÉ
À LA PRÉFECTURE DE L'OISE
LE 07 JUIL. 2022



Le comité syndical dûment convoqué par sa Présidente par lettre en date du 23 juin 2022,

En présence de 10 des 12 membres du comité syndical :

Le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

6 membres titulaires :

Mme Caroline CAYEUX, Mme Catherine MARTIN, M. Jacques DORIDAM, Mme Chanez HERBANNE, Mme Nathalie LEBAS, Mme Anne FUMERY

1 membre suppléant son titulaire :

Mme Claire MARAIS-BEUIL

suppléante de

M. Philippe EYMERY

3 membres titulaires ayant donné pouvoir :

Mme Manoëlle MARTIN
Mme Nadège LEFEBVRE
Mme Martine BORGEO

ayant donné pouvoir à
ayant donné pouvoir à
ayant donné pouvoir à

Mme Caroline CAYEUX
Mme Anne FUMERY
Mme Catherine MARTIN

Etaient excusés :

M. Martial DUFLOT, M. Medhi RAHOU, M. Christian DEMAY, M. Frédéric GAMBLIN, M. Dominique DEVILLERS, M. Jean CAUWEL, M. Philippe EYMERY, M. Denis PYPE, M. Daniel LECA, M. Jean DESESSART, M. Franck PIA, M. Luc CHAPOTON, M. Pascal VERBEKE, M. Olivier PACCAUD

Délibérant conformément à l'article 8.1.2.2 des statuts du syndicat mixte,

Délibérant conformément aux articles L. 3312-5 du code général des collectivités territoriales,

A délibéré sur le **rapport CS SMABT 2022 07/10-01 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice 2021 du SMABT,**

CONSIDERANT que le compte administratif de l'exercice 2021 présente un résultat excédentaire pour la section de fonctionnement de 2 468 901,93 € et pour la section d'investissement un solde d'exécution négatif de 87 262,09 €;

Après avoir entendu l'exposé de la présidente et en avoir délibéré,

ADOpte à l'UNANIMITE les conclusions suivantes :

- DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2021 :
- Au compte R002 un montant de 2 468 901,93 € pour le financement de la section de fonctionnement ;
- Décide d'inscrire au compte R1068 un montant de 87 262,09 € pour le besoin de financement de la section d'investissement.



Caroline CAYEUX
Présidente du Syndicat mixte
de l'aéroport de Beauvais-Tillé

DÉPOSÉ
À LA PRÉFECTURE DE L'OISE
LE 07 JUL. 2022

